

Les grands sujets à traiter dans la concertation durant la phase d’instruction de la DAC : vus du point de vue du public d’après les réunions déjà tenues (concertation post débat public, PNGMDR) et l’expression des opposants (livres, réunions, ...).

- 1 – Ce qui se rapporte à la sûreté du centre de stockage et de ses conditions d’exploitation
 - maîtrise de la sécurité du transport des colis sur tout l’itinéraire
 - garanties de maîtrise des risques liés au stockage :
 - politique de contrôle des colis (de leur expédition jusqu’à leur réception sur le site)
 - risque géologique sur la très longue durée
 - risque incendie au fond
 - rejets dans l’environnement (eau, air notamment)
 - garanties de maîtrise de la récupération des colis en situation accidentelle

- 2 – Ce qui se rapporte au jalonnement de la mise en œuvre du projet
 - conception de la phase industrielle pilote
 - clarification de ses objectifs et de sa portée, et en conséquence de sa durée potentielle
 - nature des décisions attendues à l’issue de cette période
 - consistance exacte des installations nécessaires à sa mise en œuvre
 - critères d’appréciation pour juger des enseignements de la période
 - nature des colis stockés
 - clarification du concept de réversibilité
 - objectifs vis à vis du processus, du projet, du mode de stockage
 - identification des étapes structurantes du point de vue de la possibilité de réinterroger les choix effectués

- 3 – Ce qui se rapporte à la gouvernance du projet
 - niveau de gouvernance : local ou double échelle locale et nationale
 - participation de la société civile à chaque étape de développement du projet : conception initiale, phase industrielle pilote, mise en service, réversibilité
 - capacité d’intervention d’expertises indépendantes